AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

EDITION DE LA STATION « ALSACE ET LORRAINE »
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

ABONNEMENT ANNUEL:
Régisseur de recettes D.D.A.
2, rue des Mineurs
67070 STRASBOURG CEDEX
C. C. P. STRASBOURG 5.508.00 F

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX
Tél. (88) 61 49 50 Poste 457

D. CALLU
IMPRIMERIE DE LA STATION « ALSACE et LORRAINE » — Directeur-Gérant :

Bulletin n° 30 — 29 octobre 1982

GRANDES CULTURES

/ CEREALES /

JAUNISSE NANISANTE

Les jeunes cultures de céréales sont suceptibles d'être colonisées par les pucerons vecteurs de la jaunisse nanisante, tant qu'une période de froid durable n'a pas débuté.

La situation, vis-à-vis de ces pucerons, est la suivante :

La plupart des parcelles contrôlées sont faiblement infestées, moins de 5 plantes sur 100 colonisées.

Néanmoins, très localement, on peut observer des populations plus importantes :

- Dans deux parcelles, à OSTHEIM (Haut-Rhin) où 40 % des plantes sont infestées et à CROETTWILLER (Bas-Rhin) où 30 % de plantes sont colonisées;
- en Lorraine, sur quelques parcelles semées précocement (deuxième quinzaine de septembre), notamment en Meuse et dans le Nord de la Meurthe-et-Moselle.

Compte tenu de la présence, dans certaines parcelles, de populations importantes de pucerons, il y a lieu de procéder à une surveillance attentive de toutes les jeunes céréales. Les comptages doivent être réalisés sur un minimum de 100 plantes, situées en divers endroits de la parcelle, en observant la présence de pucerons sur l'ensemble de la plante, sans omettre la base de la tige.

Une intervention se justifie si les populations sont en croissance rapide ou si 40 à 50 % des plantes sont colonisées. Ce seuil pourra être abaissé si les repousses de céréales sont abondantes dans le secteur concerné.

Le traitement insecticide est à effectuer à partir du stade "2 feuilles" de la céréale, avec l'un des produits indiqués dans notre bulletin n° 29 du 6 octobre.

OSCINIES

Des dégâts d'oscinies dues aux larves de 3ème génération sont constatés en Lorraine sur certaines jeunes céréales, semées précocement, avec précédent paille.

P. 24

.../...

Le signe caractéristique des attaques de l'oscinie est le jaunissement de la feuille centrale. Lorsqu'on examine une plante présentant ces symptômes, en écartant les feuilles et en cherchant le bourgeon central, il est facile de retrouver, à la base, des larves blanchâtres transparentes, dont la forme allongée est caractéristique des "asticots".

La meilleure méthode de lutte chimique est une lutte préventive par enrobage des semences avec une spécialité contenant du lindane.

Un traitement de rattrapage peut cependant être réalisé, avec l'une des matières actives suivantes : lindane 500 g de ma/ha, parathion 200 g de ma/ha, diméthoate 200 g de ma/ha.

/ COLZA /

LARVES DE GROSSES ALTISES


Galeries larvaires du pétiole

Ces asticots de 1 à 3 mm de long minent actuellement le pétiole des feuilles et atteindront par la suite le bourgeon terminal provoquant ainsi un aspect buissonnant de la plante dont le développement au printemps risque d'être compromis.


Larve en fin de développement dans un pétiole

Nos sondages réalisés les 26 et 27 octobre en Alsace révèlent les infestations suivantes :

. nombre de plantes/100 minées par au moins 2 chenilles (1 parcelle/commune).

BAS - RHIN								HAUT - RHIN								
BISCHWILLER	HERRLISHEIM	HOFFEN	SEEBACH	SEEBACH	SCHOENENBOURG	QUATZENHEIM	WIWERSHEIM	BLODELSHEIM	ENSISHEIM	FESSENHEIM	HIRTZFELDEN	LOGELHEIM	MEYENHEIM	MUNCHHOUSE	ROUFFACH	RUMERSHEIM-LE-HAUT
(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	(□)	(*)	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	(-)	(+)	(-)
32	44	84	96	48	60	46	90	0	7	0	0	0	0	91	20	56

□ traitement Curater
\+ traitement Mesurol

* sans traitement
\- absence d'information

En Lorraine, le contrôle des infestations est en cours et sera communiqué à partir du 3/11 sur répondeur téléphonique : 16(8)337-45-98. Il est maintenant recommandé de surveiller vos parcelles (comptages/50 pieds) pour déterminer le niveau d'infestation.

Seuil de traitement : 2 pieds/3 portant au moins 1 larve.

Si ce seuil n'est pas atteint, renouveler le contrôle dans 1 mois. Si ce seuil est atteint, un traitement de rattrapage est possible, efficacité moyenne de l'ordre de 50% à 70 %, en prenant les précautions suivantes : sol à portance suffisante pour limiter les dégâts aux cultures, végétation suffisamment ressuyée, temps doux. Choisisser de préférence l'une des matières actives suivantes : oléoparathion 350 g de ma/ha, parathion méthyl 350 g de ma/ha (formulation huileuse ou microencapsulée) parathion méthyl + phosalone.